

# DECLARATION DE PIEGEAGE

Commune : .....

Je soussigné : Nom Jenguit Prénom : Delphine

Adresse : 4 rue des Pès

Code postal : 22320 Commune : Cogny

PROPRIETAIRE  POSSESSEUR  FERMIER

PRESIDENT DE LA SOCIETE PRIVEE DE Leaps Thibault Oreste

PRESIDENT DE LA SOCIETE COMMUNALE DE .....

déclare, afin de réguler les prédateurs

PIEGER  FAIRE PIEGER

Conformément, au Décret du 23 Mars 2012 (N°2012-402), aux arrêtés Ministériels et Préfectoraux listant les espèces classées « nuisibles » ainsi que les modalités de destruction dans le Département

SUR MA PROPRIETE  SUR LE TERRITOIRE DE CHASSE

sis (e) sur la commune de : FLEERS SUR NOYE

Utilisés (2)	Catégories et types de pièges	
<input checked="" type="checkbox"/>	CAT 1	Boîtes à fauves, chatières, belettières, pièges-cages, nasses, mues.
<input checked="" type="checkbox"/>	CAT 2	Pièges à œuf, à appât, pièges en X.
<input checked="" type="checkbox"/>	CAT 3	Collets avec arêteoir.
<input checked="" type="checkbox"/>	CAT 4	Pièges à lacets.
<input type="checkbox"/>	CAT 5	Pièges destinés à noyer.

(2) Mettre une croix dans la case correspondante

Seront tendus sur la commune : FLEERS SUR NOYE

Lieux-dits : .....

Canton : AILLY SUR NOYE Arrondissement : MONTDIDIER

Par Mr ou Mme MARTIN Bruno

Adresse : 10 Rue Sametel

Code postal : 80250 Commune : SOURDON

N° d'agrément : 8016812

Aide piégeur : Mr .....

Mr .....

Cette déclaration est valable du : 01/03/2023 au 30 Juin 2026 (3 ans maximum)

Fait en Deux exemplaires \*:

A : Amiens

Le : 01.10.23

Signature du déclarant

Visa du maire de la commune



\*1<sup>er</sup> exemplaire : Visé et conservé par Monsieur le Maire pour affichage

2<sup>e</sup> exemplaire : Visé et transmis par Monsieur le Maire au déclarant qui le portera en permanence sur lui afin de le présenter à toute demande des agents chargés de la police de la chasse